



# Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

Angres, le 13 janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

Je vous transmets quelques informations pour le tour 3 tour du critérium fédéral saison 2025/2026.

**Les lieux des épreuves :**

**Les séries du samedi sont avancées à 14h (15h aux tours 1-2).**

**Samedi 24 Janvier 2026 à 14h00 :**

D1 Cadets Salle Leo Lagrange Route de Wisques Place du Gal de Gaulle 62219  
LONGUENESSE

D2 Cadets Salle Leo Lagrange Route de Wisques Place du Gal de Gaulle 62219  
LONGUENESSE

D1 Minimes salle du lycée de l'AA route de Rome direction gare, puis SPA  
62500 ST OMER

D1 Poussins-Benjamins salle du lycée de l'AA route de Rome direction gare,  
puis SPA 62500 ST OMER

**Dimanche 25 Janvier 2026 à 9h00 :**

D1 Séniors à SALLE polyvalente Leo Lagrange Rue du General de Gaulle 62138  
BILLY BERCLAU

D2 Séniors à SALLE polyvalente Leo Lagrange Rue du General de Gaulle 62138  
BILLY BERCLAU

D3A Séniors à Gymnase Jean Zay Rue Robert Schumann 62300 LENS

D3B Séniors à SALLE MAZURIER Rue Leo Lagrange 62200 BOULOGNE SUR MER

D4A Séniors à COMPLEXE SPORTIF RUE JEAN JAURES 62330 ISBERGUES

D4B Séniors à salle du lycée de l'AA route de Rome direction gare, puis SPA  
62500 ST OMER

D1 Juniors à Gymnase Jean Zay Rue Robert Schumann 62300 LENS



## Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

D2A Juniors à salle du lycée de l'AA route de Rome direction gare, puis SPA  
62500 ST OMER

D2B Juniors à Salle DESCHAUWER Rue Saint-Paul 62220 CARVIN

### Le nombre de montée(s) par division :

D1 Poussins/Benjamins, D1 Minimes, D1 Cadets, D1 Juniors en Régionale : 1 montée

D2 Cadets en D1 Cadets : 2 montées

D2 Juniors en D1 Juniors : 2 montées par division

D1 Séniors en Régionale 3 : 2 montées

D2 séniors en D1 séniors : 4 montées

D3 séniors en D2 séniors : 3 montées en D3A, 2 montées en D3B

D4 séniors en D3A séniors : 2 montées par division

### Informations concernant les groupes de D3-D4 :

Les listes ont été faites en tenant compte des secteurs géographiques, elles seront remaniées à chaque tour en fonction du club recevant et la distance à laquelle se trouve les différents joueurs, ainsi que des nouvelles inscriptions et des descentes de Départementale 2.

Rappel :

Le club du joueur n'ayant pas avisé de son désistement et étant absent lors de la compétition sera sanctionné par une pénalité financière de 40,00 €, sauf cas d'absence pour raisons médicales, professionnelles ou personnelles graves et non prévisibles (faire parvenir un justificatif, (certificat médical, attestation employeur, ... le mardi au plus tard suivant la date de l'épreuve).

Michaël Zakrzewski,

Responsable critérium fédéral CD62TT

[michael.zakrzewski@gadz.org](mailto:michael.zakrzewski@gadz.org)

06 66 68 28 14